Nº 4946/RMP. 13.385/JG.

TRANSMIS copie pour information à Monsieur le Gardien de Prison de et à KIGALI - RUHINGERI

Annexe: un dossier de 56 pièces

Aff: Rwakimbabazi et consorts.

Kigali, 1e 31 mai 1958 L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC, J. GUEFENS,

MONSIEUR LE JUGE DE POLICE à compétence étendue

RUHENGERI

wil

Monsieur le Juge de Police,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour compétence et disposition le dossier RMP.13.385/JG. de mon offi concernant les nommés:

RWAKIMBABAZI Israel, file de Rukebesha (ev) et de Nyirand (ev) originatre de la colline Busura, sous-che Musuhuke, chefferie Mulera, territoire de Ruhengeri, y résidant, muhutu des abacyaba, marié à Nyirazogeye, père de quatre enfants, cultivateur, sans condamnation antérieure con détenu préventivement depuis le 21 mai 1958.

détenu préventivement depuis le 21 mai 1958.

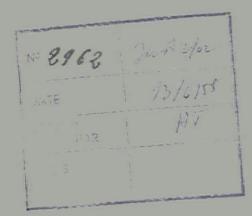
RUKFBFSHA, alias Munyakiko, fils de Zirimwabagabo (dcd) et de Nyirarubera (+) originaire de la collir Bushura, sous- chef Busuhuke, chefferie Muler territoire de Ruhengeri, y résidant, muhutu des abacyaba, marié à Nyiramashara, père de deux enfants, cultivateur, sans condamnation antérieure connue, détenu préventivement depuis le 19 mai 1958.

SIMBARAYOSE, fils de Rukebesha (ev) et de Nyiramashara (ev originaire de la colline Busura, sous-chef Musuhuke, chefferie Mulera, territoire de Ruhengeri, muhutu des abacyaba, marié à Nyiramugoroba, résidant à Busura, cultivateur sans condamnation antérieure connue, détenu préventivement depuis le 12 mai 1958

RUZIRABWOBA, fils de Rukebesha (ev) et de Nyiramashara (e originaire de la colline Busura, chefferie Mulera, territoire de Ruhengeri, y résidant, muhutu des abacyaba, marié à Nyiramuja, troi enfants, cultivateur, sans condamnation antérieure connue, détenu préventivement dep le 14 mai 1958

NDIME, fils de Rukebesha (ev) et de Miramashara (ev) originaire de la colline Rusura, sous-chef Musuhuke, chefferie Mulera, territoire de Ruhengeri, y résidant, célibataire, cultivat sans condamnation antérieure connue, détenu préventivement depuis le 15 mai 1958.

NTEMENEZA, fils de Rukebesha (ev) et de Nyiramashara (ev) originaire de la colline Busura, sous-chef Musuhake, chefferie Mulera, territoire de Ruhengeri, y résidant, muhutu des abacvahe.





PARQUET DU RUANDA A KIGALI

KIGALI , le 14/9/ 195 9.

No . 5999. /D. 54/x D. 70/JG.

LE JUGE DE POLICE Monsieur ROfficier de Rotice x todiciairex

Jugements de police n°95 et 96. J'ai l'honneur de vous renvoyer, en annexe, vos procès y d'amendes transactionnelles mois de d'août 1959. Sans observation. J'ai retiré les No-

Le Substitut du Procureur du Roi,

J.GUFFENS.

LE JUGE DE POLICE. A Monsieur Boffigier de Police I

DE MAN de et à

RUHENGERI.

Justice No 29.